



Numéro 101 - Juillet 2010



Emploi et formation de la sphère agricole en Île-de-France

- 2ème partie -



**Ce document de travail a servi à l'élaboration du 4 pages
" INSEE Île-de-France à la page - DRIAAF " n° 321 - septembre 2009.**

L'objet de l'étude est de quantifier et de caractériser les emplois auxquels préparent l'enseignement et la formation professionnelle agricole, qu'ils soient dans le domaine de la production agricole, des industries agroalimentaires ou celui des services.

L'étude caractérise l'emploi dans les domaines suivants :

1. Secteur agroalimentaire
2. Secteur de l'eau
3. Services en milieu rural
4. Industries et services pour l'agriculture
5. Secteur du cheval
6. Aménagement et travaux paysagers
7. Production agricole
8. Filière forêt bois

Ces domaines constituent la "sphère agricole". Les emplois qui s'y rapportent constituent les principaux débouchés pour les élèves ou étudiants issus de la formation agricole. Toutefois, ces emplois ne sont pas uniquement occupés par des personnes ayant suivi une formation agricole, mais aussi par ceux qui ont suivi des formations de l'Education Nationale. Réciproquement, la formation agricole peut parfois mener à d'autres emplois que ceux de la sphère agricole telle qu'elle est délimitée dans l'étude.

Les emplois étudiés sont des emplois salariés du secteur privé. Les non salariés (vétérinaires à leur compte par exemple) ne sont pas dans le champ de l'étude, à l'exception de ceux du secteur de la production agricole (exploitants, co-exploitants etc.).

SOMMAIRE

- LA FORMATION AGRICOLE EN ÎLE-DE-FRANCE.....	p.4
- LES EMPLOIS DE LA SPHERE AGRICOLE EN ÎLE-DE-FRANCE.....	p.8
- I – Le secteur agroalimentaire.....	p.8
- II – Le secteur de l'eau.....	p.12
- III – Services en milieu rural.....	p.16
- IV – Industries et services pour l'agriculture.....	p.21
- V – Secteur du cheval.....	p.25
- VI – Aménagement et travaux paysagers.....	p.29
- VII – Production agricole.....	p.32
- VIII – Filière Forêt-Bois.....	p.39
- SOURCES.....	p.42
- ANNEXE : Champ de l'étude.....	p.43

V - Secteur du cheval

La filière du cheval comprend l'élevage, les loisirs et la compétition. Les établissements de ce secteur sont principalement des centres équestres liés aux loisirs, des élevages éventuellement complémentaires d'une autre activité agricole ou des écuries axées sur la compétition. Les entreprises de ce secteur offrent, entre autre, des postes de palefrenier, d'éleveur, d'entraîneur, et également de moniteur d'équitation.

Les établissements de ce secteur emploient 1 130 salariés au 31 décembre 2006 en Ile-de-France. Ces salariés sont répartis dans 400 établissements.

Emplois salariés et établissements en Ile-de-France au 31 décembre 2006

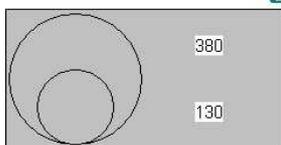
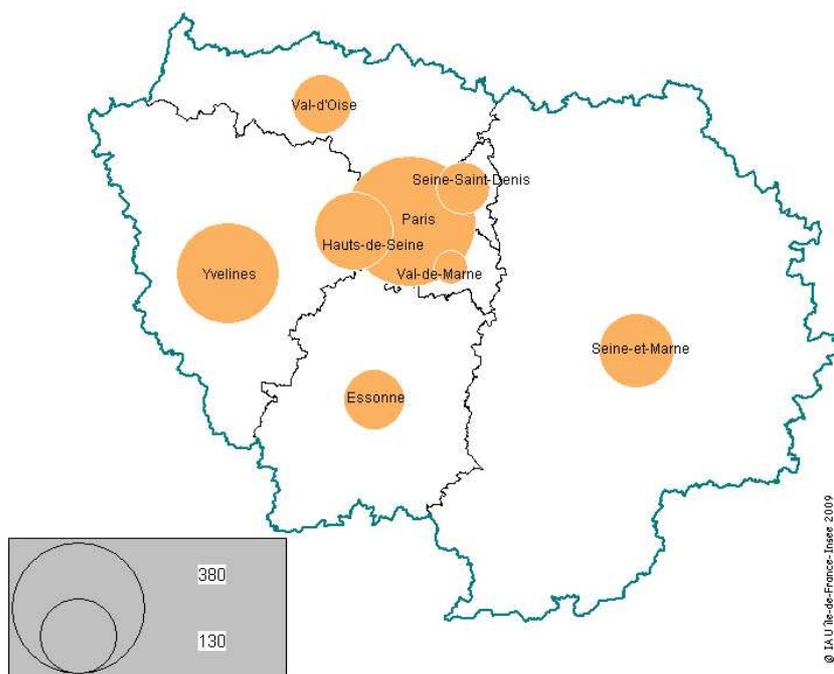
	Paris	Seine et Marne	Yvelines	Essonne	Hauts de Seine	Seine Saint Denis	Val de Marne	Val d'Oise
Effectif	380	130	230	80	140	60	30	80
Equivalent temps plein	300	160	240	90	80	60	30	90
Nombre d'établissements	20	100	100	70	10	3	10	60

Source : Insee, clap 2006

Remarque : le nombre d'équivalent temps plein peut être supérieur au nombre de salariés. En effet, le nombre de salariés est arrêté au 31 décembre 2006. Le nombre d'équivalent temps plein est calculé sur l'année. Un nombre supérieur d'équivalent temps plein peut s'expliquer par une forte saisonnalité.

Les salariés se situent principalement à Paris et dans les Yvelines. La Seine-et-Marne est le département francilien qui concentre le plus d'établissements dédiés à la filière du cheval.

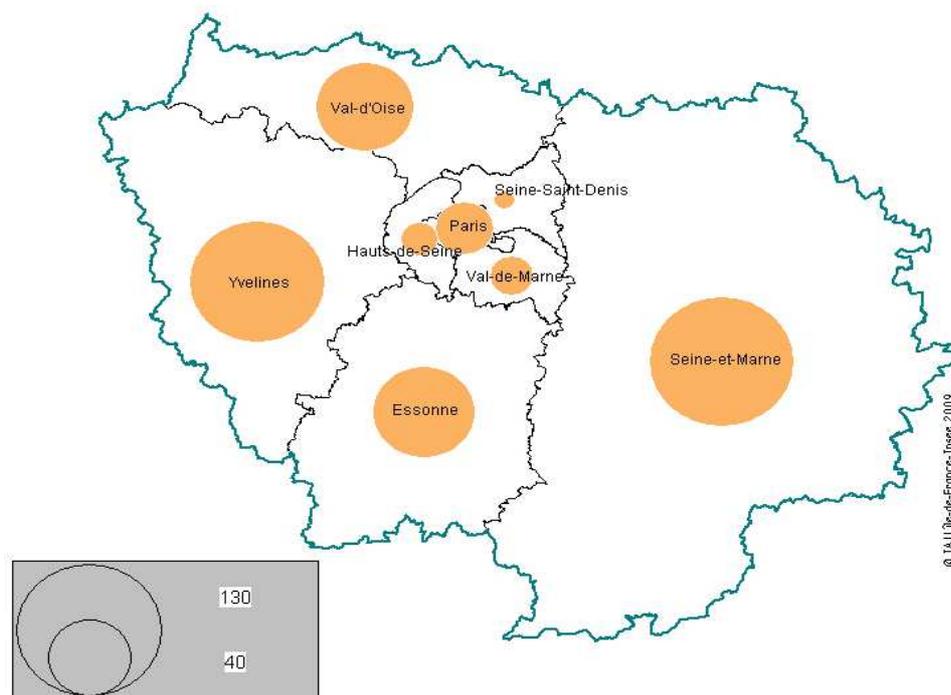
Répartition des salariés du secteur du cheval



Source : Insee, CLAP 2006

© IAU Île-de-France - Insee 2009

Répartition des établissements du secteur du cheval



De petites structures pour le secteur du cheval

Taille d'établissement	Nombre d'établissements	Nombre de salariés
0 à 4 salariés	400	200
5 à 9 salariés	20	100
10 à 19 salariés	14	200
20 à 49 salariés	6	200
50 à 99 salariés	2	150
100 à 249 salariés	2	200

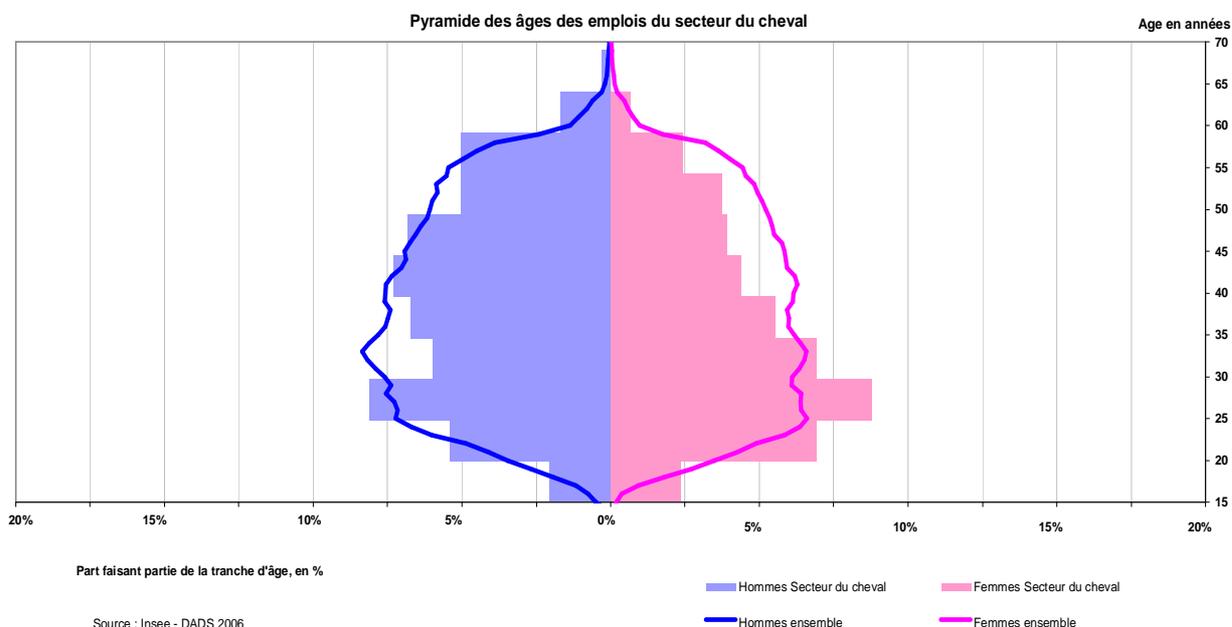
Source : Insee, clap 2006

La moitié des salariés sont employés dans des établissements de moins de 20 salariés.

En Ile-de-France, 45 % des salariés du secteur du cheval sont employés par des établissements classés dans "autres activités sportives" qui ne représente que 21 % des établissements. Les activités de ce secteur regroupent l'organisation et la gestion d'activités sportives par des associations, des clubs, sociétés pour professionnels ou amateurs ainsi que les activités liées aux courses de chevaux. La majorité des établissements du secteur du cheval sont classés dans "autres activités récréatives" (40 %). Il s'agit de centres équestres axés principalement sur les loisirs. Les élevages de chevaux représentent 13 % des établissements du secteur du cheval. Ils emploient peu de salariés (la moyenne est inférieure à un employé par exploitation).

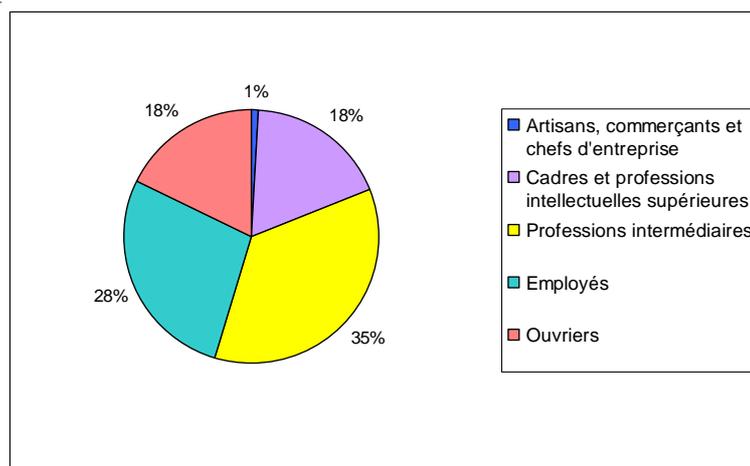
Le secteur du cheval attire de nombreuses jeunes femmes

Les femmes de moins de 30 ans sont surreprésentées dans ce secteur. Les métiers de ce secteur sont souvent considérés comme étant pénibles, ce qui explique qu'un nombre important de salariés le quitte, notamment les femmes. Les hommes sont plus nombreux chez les salariés âgés de plus de 35 ans.



Les établissements du secteur du cheval offrent principalement des emplois de professions intermédiaires.

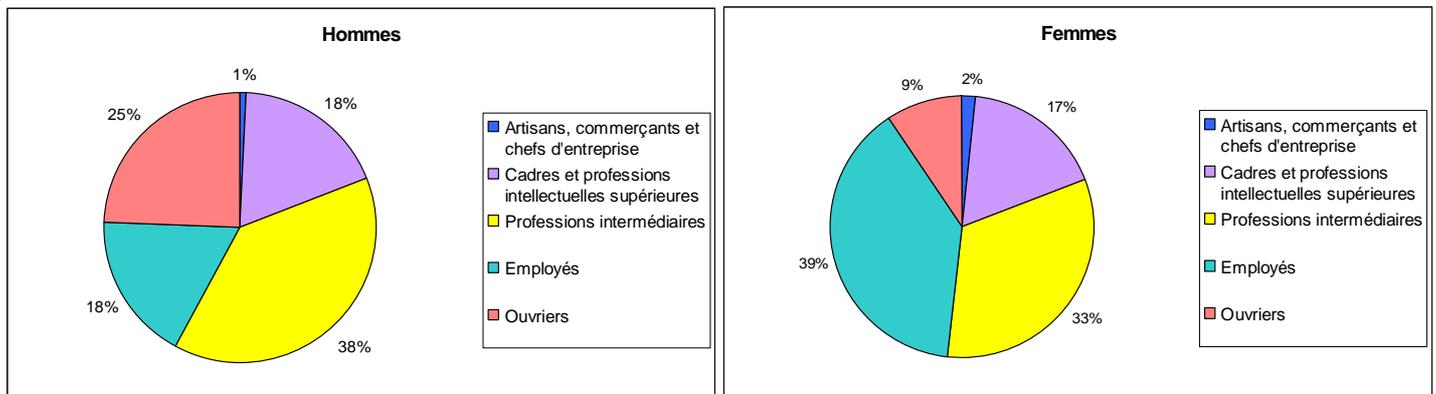
Répartition des salariés par catégories socioprofessionnelles



Parmi les professions intermédiaires, les professeurs des écoles, instituteurs et assimilés sont nombreux. Ils représentent 20 % des salariés du secteur du cheval. Les personnels des services directs aux particuliers sont 16 %.

Dans le secteur du cheval, les femmes sont plus souvent des employées que les hommes. En revanche, les hommes sont plus souvent des ouvriers que les femmes.

Répartition des salariés par catégories socioprofessionnelles selon le sexe



Source : Insee, DADS 2006

Les hommes occupent principalement des postes de professeurs des écoles, instituteurs et assimilés (23 %) ou de personnels des services directs aux particuliers (14 %). Les femmes sont principalement des employés administratifs d'entreprise (19 %), des personnels des services directs aux particuliers (19 %) ou des professeurs des écoles, instituteurs et assimilés (16 %).

Les salariés sont majoritairement employés en contrat longue durée

Dans le domaine du cheval, la majorité des contrats sont à durée indéterminée (61 %). Toutefois, cette proportion est moindre que dans les autres secteurs. La part des contrats d'apprentissage (8 %) est relativement importante.

Nombres de diplômés en Ile-de-France en 2007

En 2007, 71 élèves sont sortis diplômés du secteur du cheval.

VI - Aménagement et travaux paysagers

Les entreprises d'aménagement paysager appartiennent à la filière agricole. La plupart d'entre elles relèvent du régime social de la Mutualité Sociale Agricole (MSA). Ces entreprises de prestation de services ont pour activité la réalisation et l'entretien de plantations ornementales.

Leur champ d'action s'inscrit dans une large palette de travaux :

- * **Création** : aménagement de parcs, jardins et terrains de sports, systèmes d'arrosage, aménagements de milieux aquatiques et génie végétal, végétalisation par semis hydrauliques, construction (ou mise en œuvre) d'ouvrages paysagers (murets, clôtures, dallages, etc.), mise en place d'installations d'éclairage, toitures et murs végétalisés, ...

- * **Paysagisme d'intérieur** : conception de décors, entretien des aménagements intérieurs,

- * **Entretien** : entretien et arrosage de parcs, jardins et terrains de sports,

- * **Elagage et entretien de l'espace** : taille des arbres, débroussaillage, rognage et dessouchage,

- * **Reboisement**

Dans cette étude, seuls les salariés du secteur privé sont pris en compte.

Répartition départementale des salariés du secteur " Aménagement et travaux paysagers "

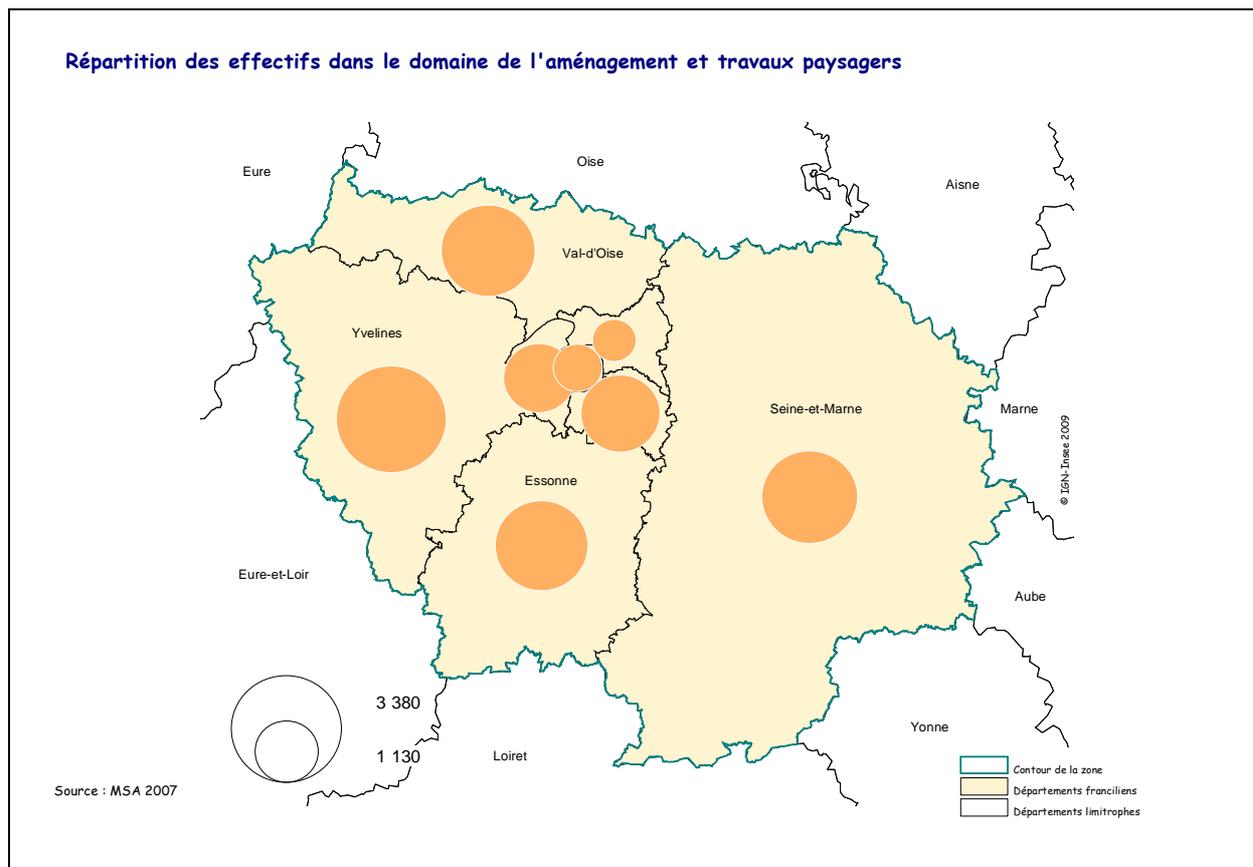
Aménagement et travaux paysagers									
Département	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France
Nombre de salariés dans l'année	670	2 561	3 378	2 391	1 427	543	1 756	2 476	15 202
Nombre d'équivalents-temps plein (ETP)	369	1 975	2 513	1 799	1 120	401	1 265	1 827	11 269
Nombre d'établissements	65	298	341	226	102	76	138	214	1 460

Source : MSA 2007

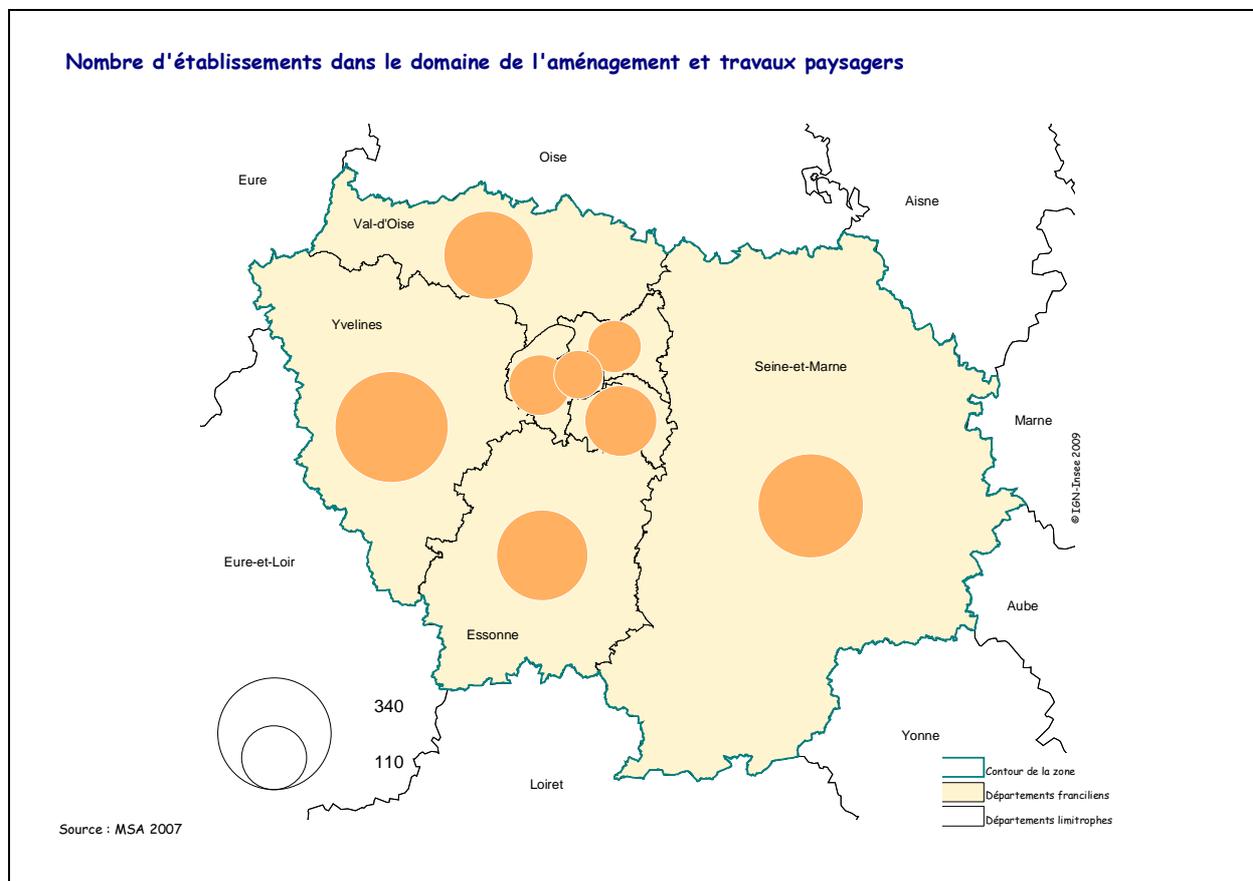
Le quart des salariés travaille dans les départements de la Petite couronne. Les agents d'entretien d'espaces verts constituent l'essentiel des effectifs du secteur.

En 2007, 771 élèves ont été diplômés dans le secteur " Aménagement et travaux paysagers " (671 de l'enseignement technique jusqu'au BTS et 100 de l'enseignement supérieur long).

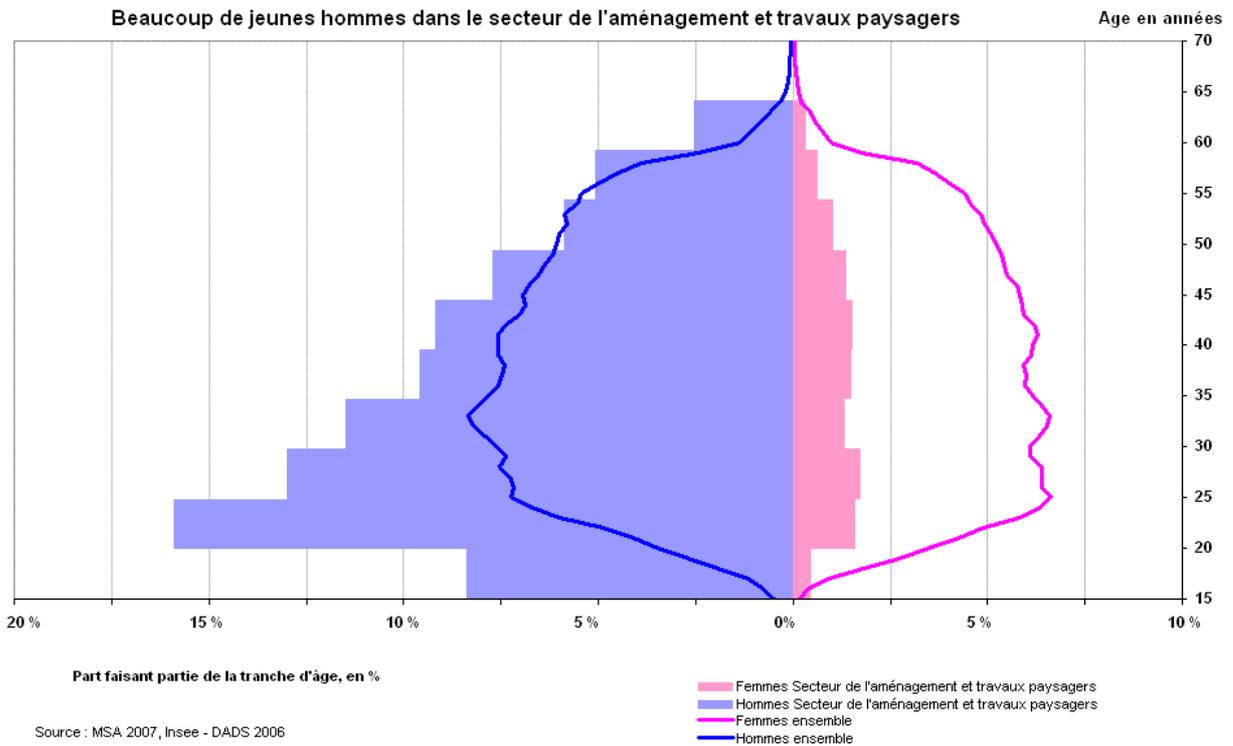
Répartition des effectifs dans le domaine de l'aménagement et travaux paysagers



Nombre d'établissements dans le domaine de l'aménagement et travaux paysagers



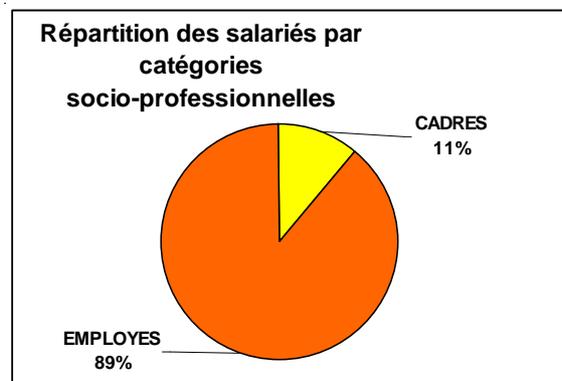
Répartition par âge et sexe des salariés du secteur « Aménagement et travaux paysagers »



Le secteur "Aménagement et travaux paysagers" est très masculin (89 % d'hommes). De plus, ce secteur regroupe des salariés jeunes pour la grande majorité d'entre eux. En effet, les deux-tiers ont moins de 40 ans. C'est le secteur qui attire le plus grand nombre d'apprentis (850 jeunes, soit plus de la moitié des apprentis de l'enseignement agricole en Ile-de-France).

Répartition par catégories socioprofessionnelles des salariés du secteur " Aménagement et travaux paysagers "

Le secteur " Aménagement et travaux paysagers " est surtout composé d'employés (89 %).



Source : MSA 2007

VII - Production agricole

L'exploitation agricole est une unité économique à gestion unique qui participe à la production agricole. Elle répond à l'un des critères de dimension suivants : avoir au moins 1 ha de superficie agricole utilisée en culture de plein champ ou 20 ares de cultures horticoles ou encore posséder un autre élément de production supérieur à un minimum (une vache, dix ruches ...).

Le secteur de la production agricole francilienne concerne **12 000 actifs travaillant dans 5 300 exploitations** en 2007. Ces effectifs comprennent 6 420 chefs d'exploitation, 1 880 actifs familiaux et 3 730 salariés permanents. Au total, ces 12 000 actifs représentent 9 000 UTA, (unités de travail annuel, traduction en équivalent-personnes travaillant à temps plein toute l'année). Si l'on ajoute à cet ensemble d'actifs agricoles, les saisonniers, on obtient 9 780 UTA.

Répartition départementale des actifs agricoles et des exploitations en Île-de-France

Actifs agricoles et exploitations agricoles en Île-de-France en 2007						
	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Petite couronne	Val-d'Oise	Île-de-France
Actifs agricoles (actifs familiaux + salariés permanents)	6 087	2 217	1 752	613	1 365	12 034
UTA totales (*)	4 801	1 783	1 429	605	1 162	9 780
nombre d'exploitations	2 778	971	880	123	558	5 310

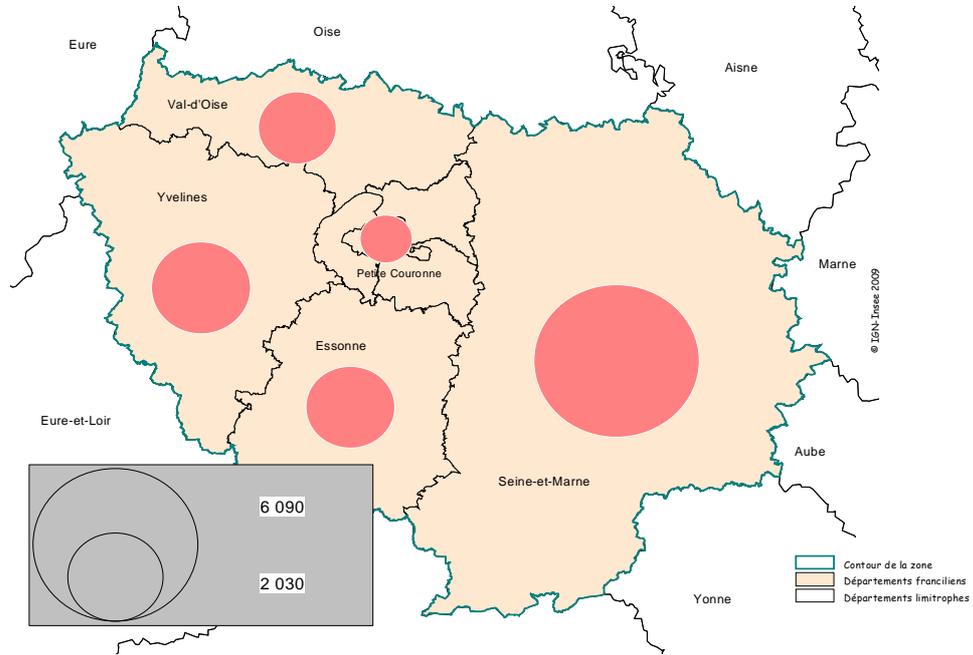
Source : Agreste - Enquêtes Structure des exploitations 2007

(*) : UTA (**) des actifs familiaux, des salariés non familiaux permanents ou saisonniers, des ETA (entreprises de travaux agricoles) et CUMA (coopératives d'utilisation du matériel agricole)

(**) : UTA (unité de travail annuelle) : quantité de travail annuel d'une personne à temps plein

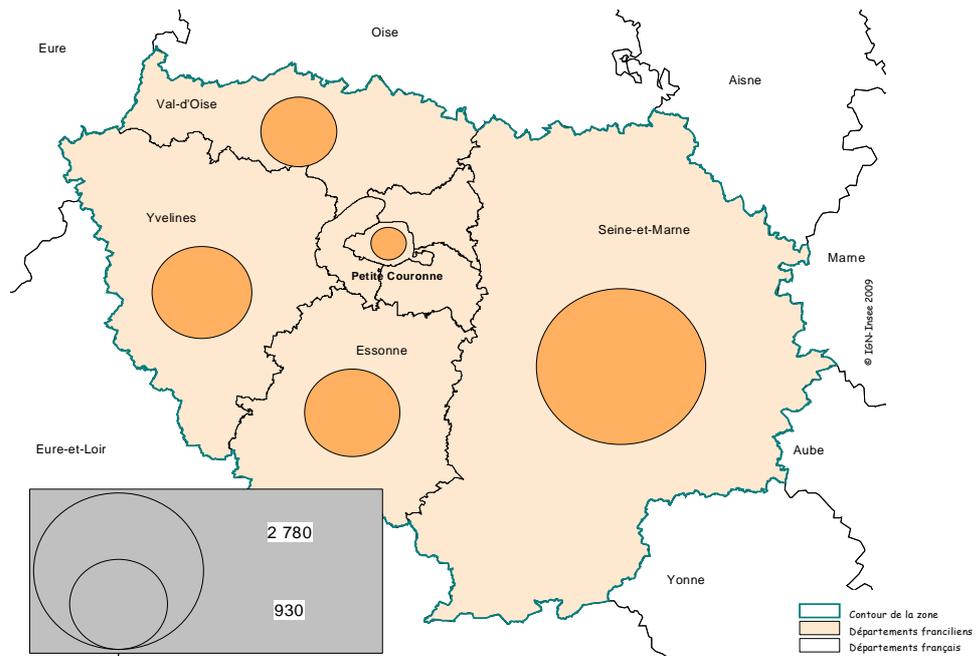
La moitié des actifs agricoles et des exploitations sont localisés en **Seine-et-Marne**, département de l'Île-de-France le plus vaste et le plus rural.

Répartition des actifs agricoles dans le domaine de la production agricole



Source : AGRESTE- Enquêtes Structure des exploitations 2007

Répartition des exploitations agricoles dans le domaine de la production agricole



Source : AGRESTE- Enquêtes Structure des Exploitations Agricoles

Répartition des exploitations agricoles et des actifs agricoles par taille d'exploitation

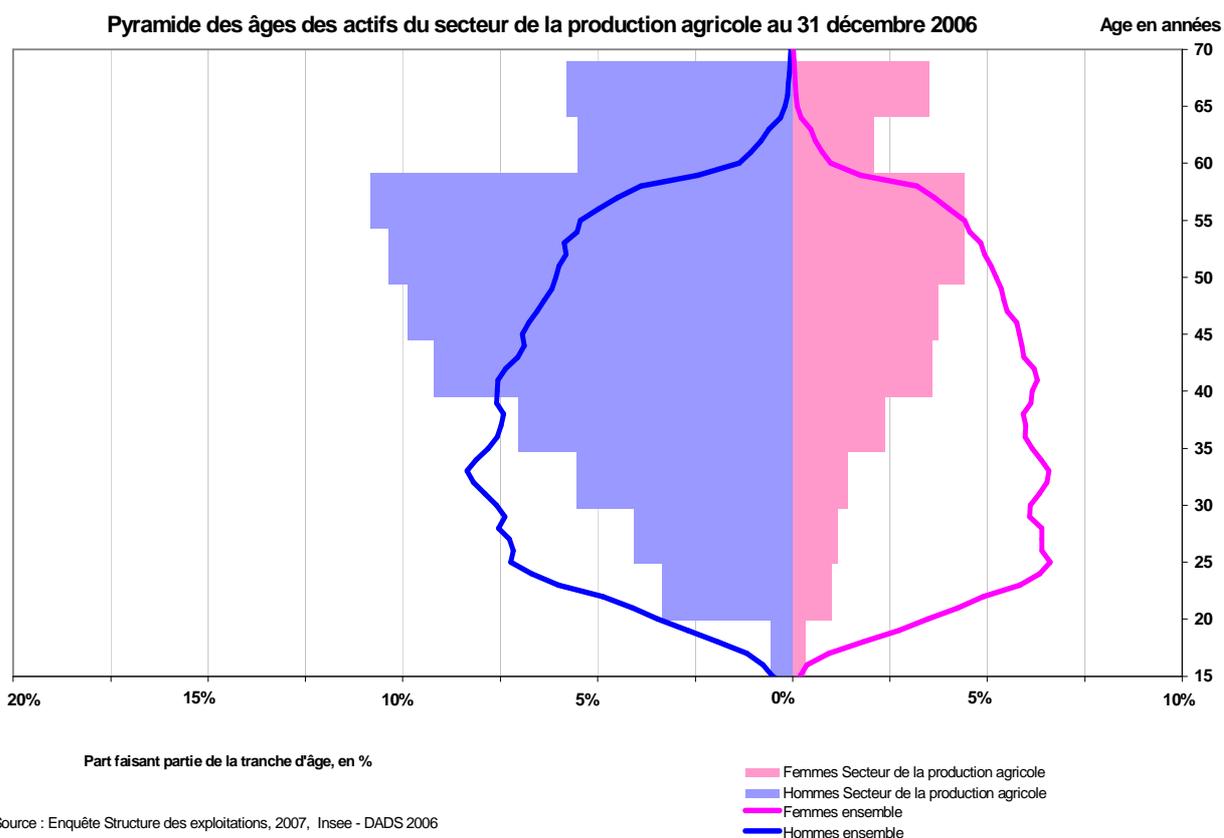
Taille de l'exploitation	Nombre d'exploitations	Nombre d'UTA (*)
Moins de 1 UTA	1 369	538
De 1 à moins de 2 UTA	2 309	2 871
De 2 à moins de 3 UTA	917	2 078
De 3 à moins de 5 UTA	455	1 630
5 UTA et plus	260	2 663
TOTAL	5 310	9 780

(*) UTA : unité de travail annuel = quantité de travail annuel d'une personne à plein temps

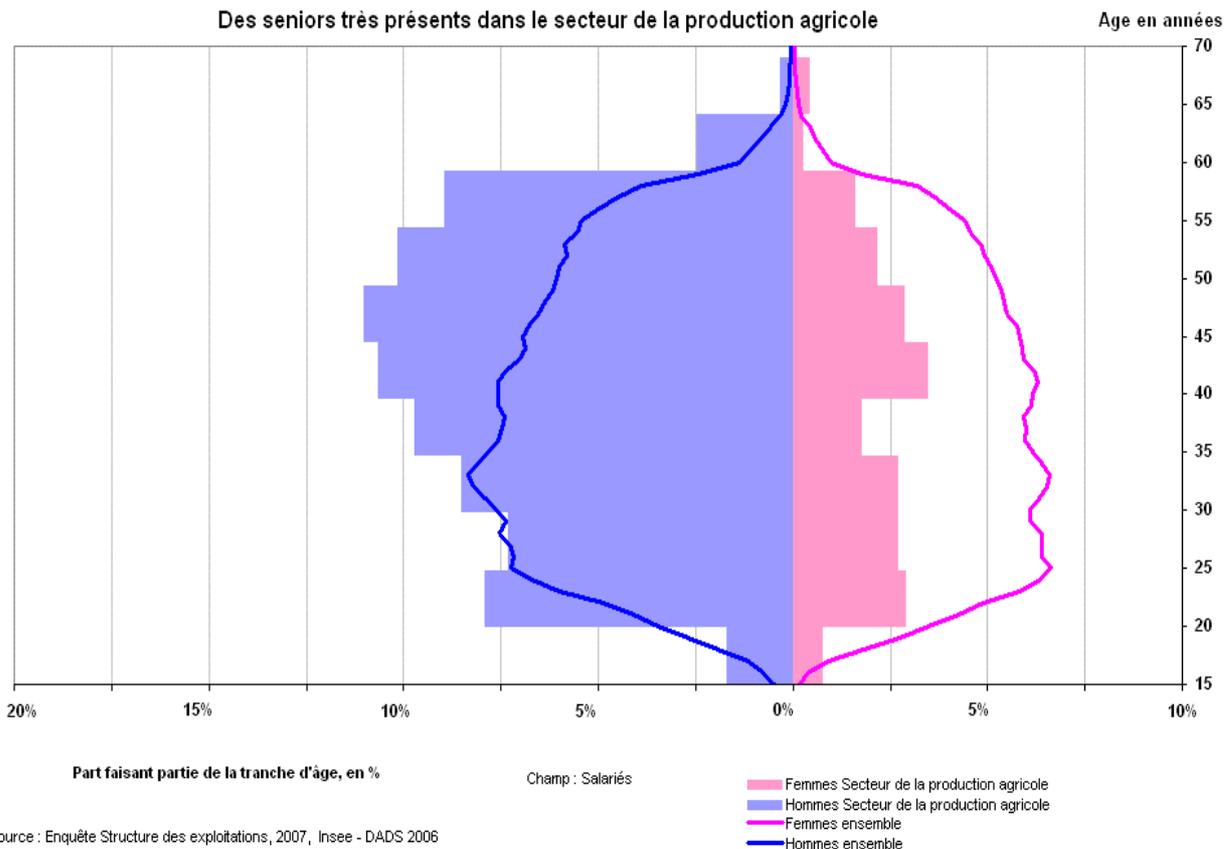
Source : Agreste Île-de-France, enquête Structures 2007

Un peu moins de la moitié des exploitations emploient entre 1 et 2 unités de travail annuel. Un quart des exploitations fonctionnent avec moins d'une unité de travail annuel. Seulement 5 % des exploitations ont besoin d'au moins 5 UTA. La moitié des UTA se trouvent dans des exploitations de moins de 3 UTA.

Répartition par sexe et âge des actifs agricoles en Île-de-France

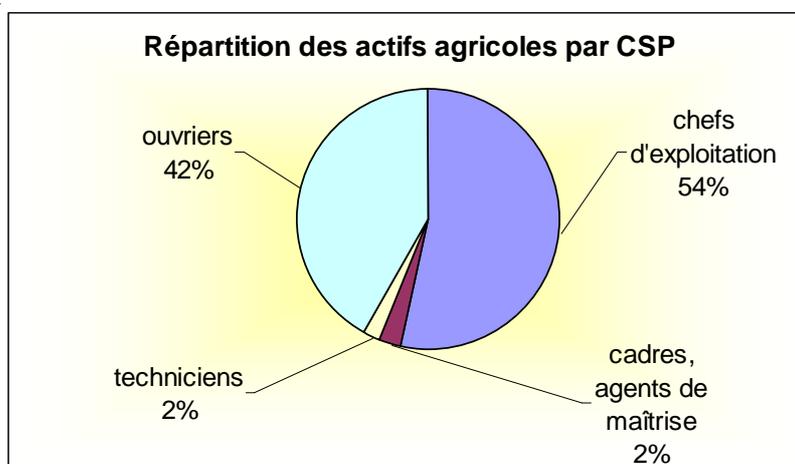


Répartition par sexe et âge des salariés des exploitations agricoles en Ile-de-France



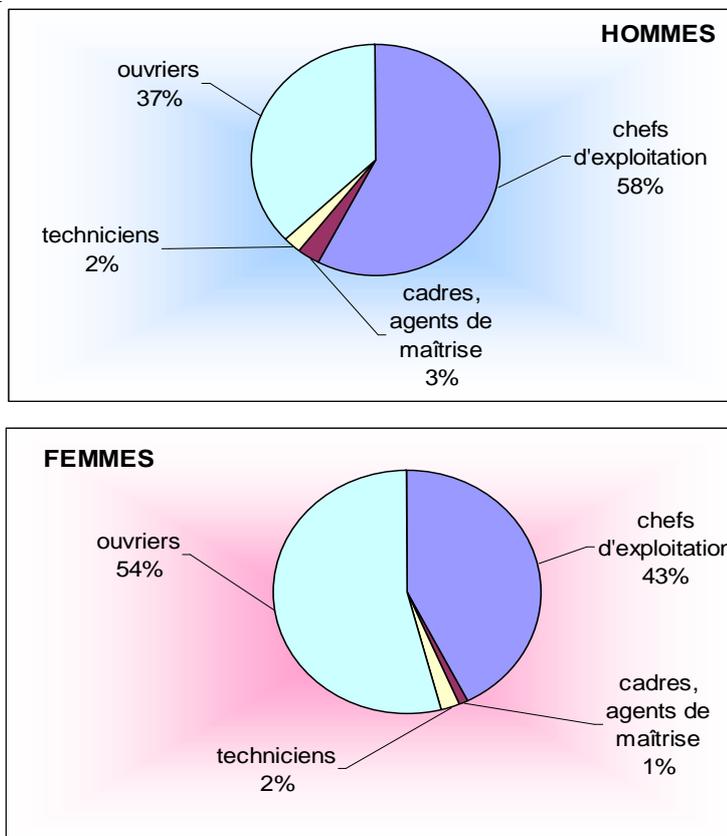
Les **exploitants et co-exploitants** agricoles sont plus âgés que les **salariés permanents**. En effet, seuls 16 % des exploitants et co-exploitants ont moins de 40 ans, alors qu'ils sont 46 % parmi les salariés permanents.

Répartition des actifs agricoles par catégorie socioprofessionnelle en Île-de-France



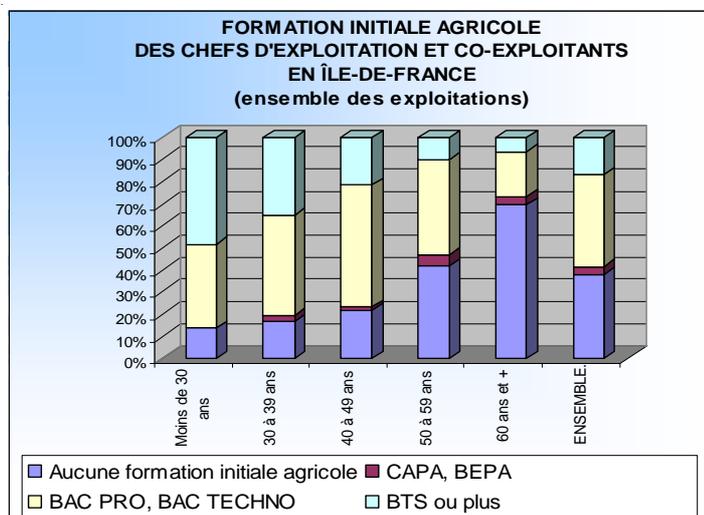
Source : Agreste Île-de-France, enquête Structures 2007

La majorité des actifs agricoles sont des chefs d'exploitation ou des co-exploitants. Les salariés permanents sont en majorité des ouvriers (85 % pour l'ensemble et 93 % dans le secteur du maraîchage). Les hommes sont plus souvent chef d'exploitation que les femmes.



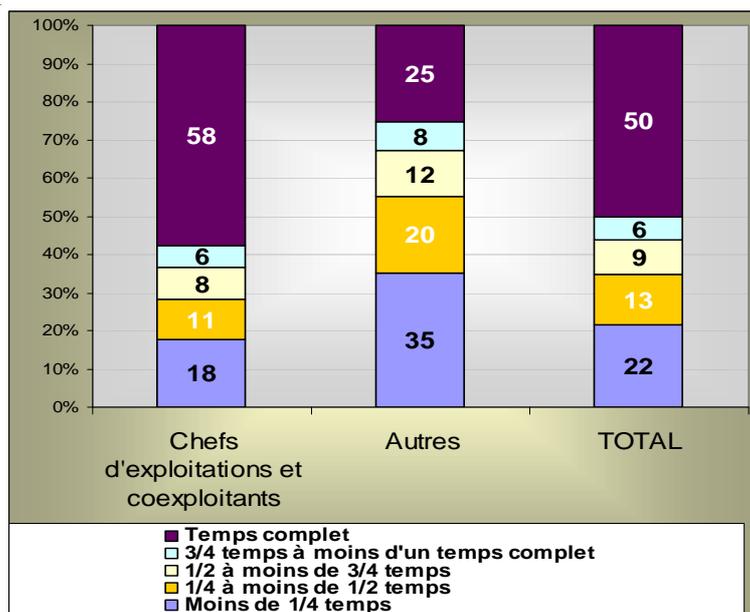
Les chefs d'exploitation en Ile-de-France sont plus diplômés

Les chefs d'exploitation ou les co-exploitants franciliens sont relativement plus diplômés que la moyenne française. En effet, ils sont 59 % à avoir au moins le baccalauréat, soit six points de plus que la moyenne nationale. A l'inverse, les exploitants d'Ile-de-France ne sont que 38 % à n'avoir aucune formation agricole contre 41 % au niveau national. Par ailleurs, la part des exploitants ayant des diplômes post-bac est fonction de l'âge. Plus les exploitants sont jeunes, plus ils sont nombreux à en avoir.



Source : Agreste Île-de-France, enquête Structures 2007

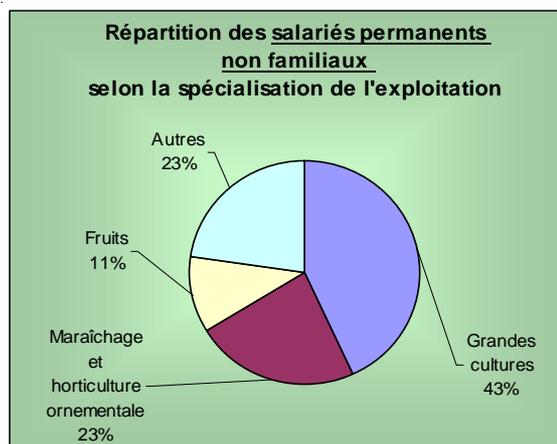
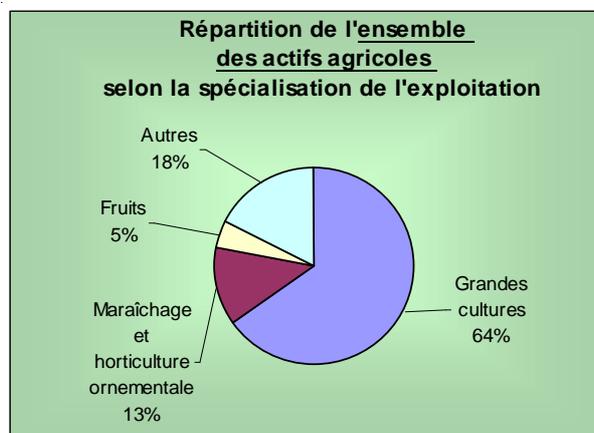
La moitié des actifs familiaux travaillent à temps partiel en Ile-de-France



Source : Agreste Île-de-France, enquête Structures 2007

Les chefs d'exploitation ou les co-exploitants sont les plus nombreux à travailler à temps complet. Les autres actifs familiaux sont un quart dans ce cas. Par ailleurs, 72 % des salariés permanents travaillent à temps complet.

Répartition des actifs agricoles selon la spécialisation de l'exploitation



Source : Agreste Île-de-France, enquête Structures 2007

Les 12 000 actifs agricoles franciliens travaillent, pour les deux-tiers d'entre eux, dans les exploitations de grandes cultures. Les actifs agricoles familiaux (chefs d'exploitation et autres actifs familiaux) travaillent, pour les trois-quarts, dans les grandes cultures. Les salariés permanents non familiaux occupent de manière plus large les différents secteurs.

Quelques chiffres-clés des exploitations agricoles en Île-de-France

Indicateurs	Grandes cultures	Maraîchage et horticulture ornementale	Fruits	Autres	Ensemble des exploitations
nombre d'actifs agricoles	7 809	1 540	568	2 117	12 034
dont actifs familiaux	6 203	671	161	1 269	8 304
dont salariés permanents non familiaux	1 606	869	407	848	3 730
nombre d'unités de travail annuel (UTA)	5 909	1 582	608	1 681	9 780
nombre d'exploitations agricoles	4 011	395	91	813	5 310
UTA / exploitation agricole	1,5	4,0	6,7	2,1	1,8
UTA salarié / exploitation agricole	0,4	2,2	4,5	1,0	0,7
Surface agricole utilisée (SAU) (hectare)	530 330	3 154	2 078	26 906	562 468
SAU / exploitation agricole (hectare)	132	8	23	33	106

Source : Agreste Île-de-France, enquête Structures 2007

En 2007, 303 élèves sont sortis diplômés de l'enseignement technique jusqu'au niveau BTS dans le domaine de la production agricole.

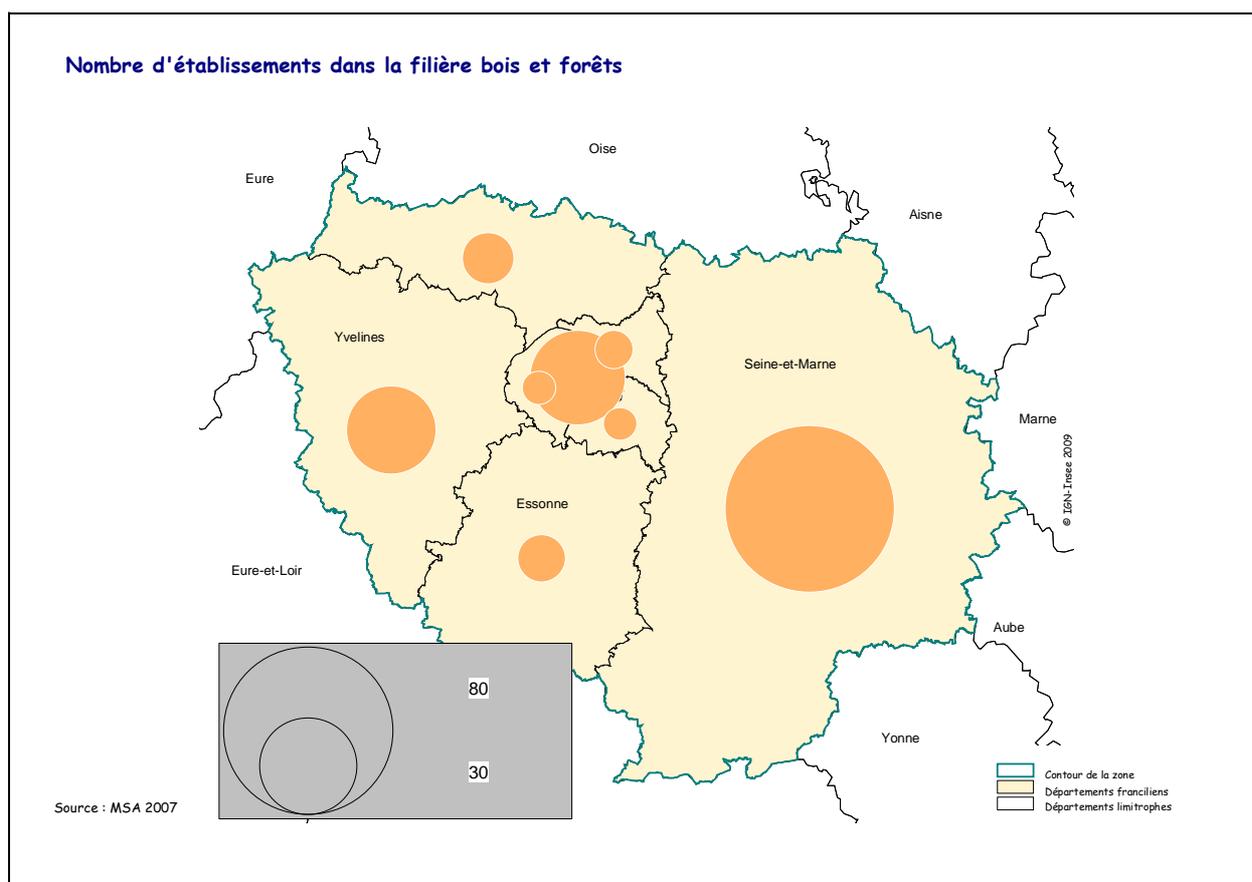
VIII - Filière forêt bois

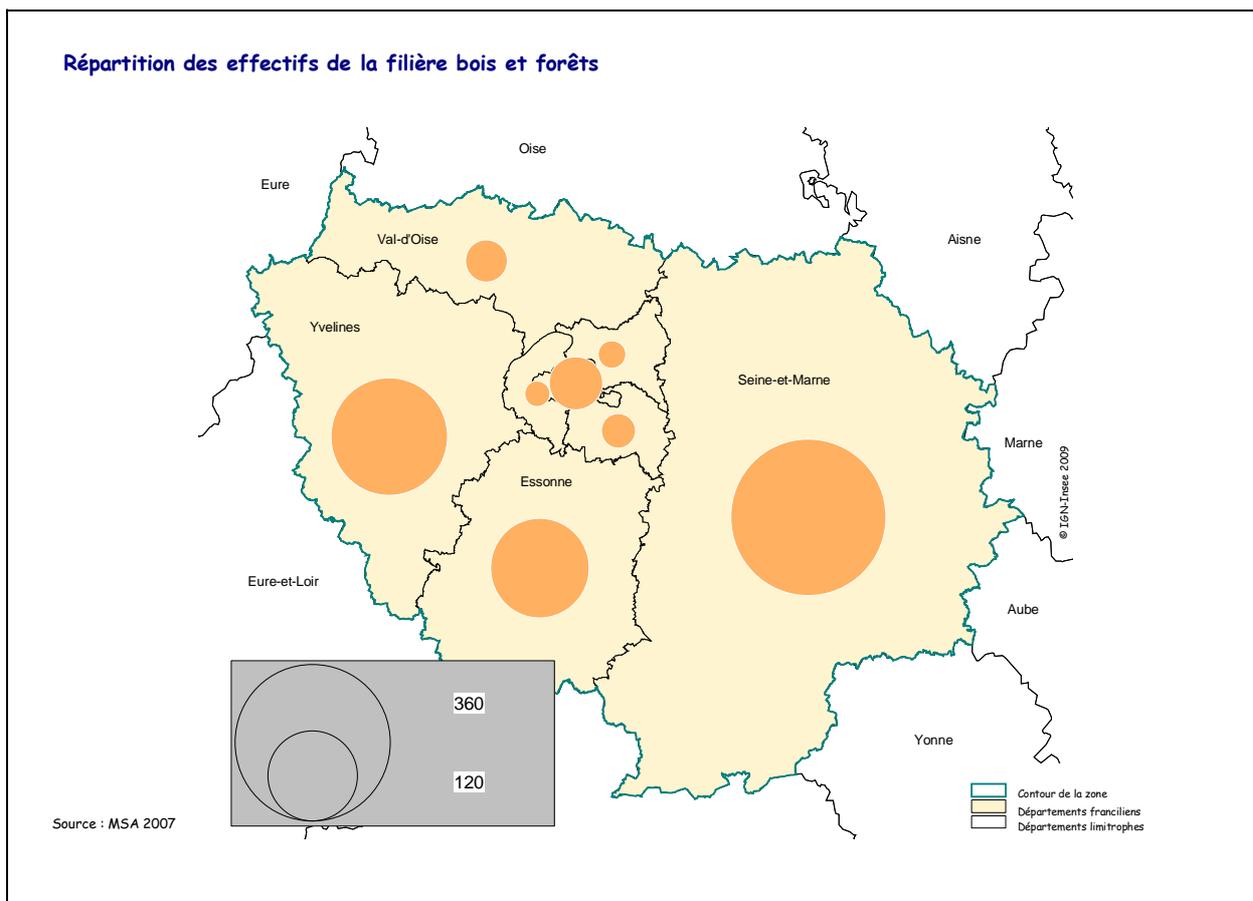
Le secteur « Forêt-Bois » regroupe les activités de sylviculture, d'exploitation forestière et de scierie. La Seine-et-Marne comprend la moitié des salariés et les Yvelines un quart.

Répartition départementale des salariés et établissements en Ile-de-France

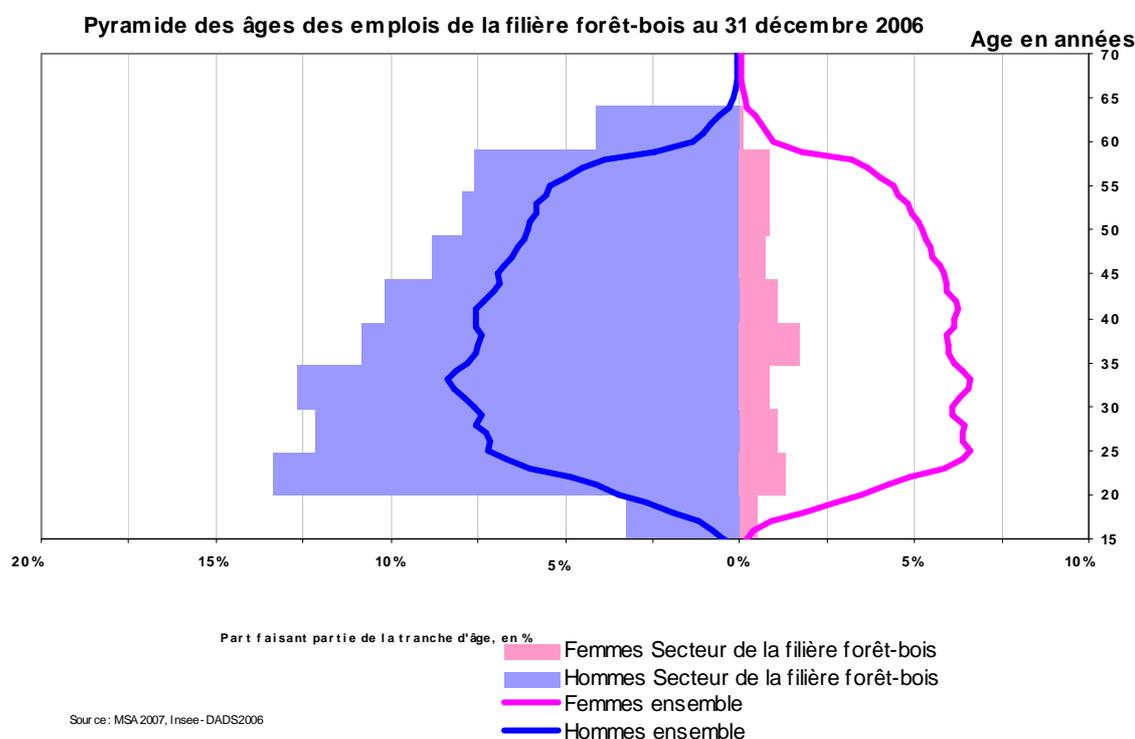
Filière forêt-bois									
Département	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France
Nombre de salariés dans l'année	43	364	206	149	10	12	18	27	829
Nombre d'équivalents-temps plein (ETP)	29	195	134	20	1	4	3	14	400
Nombre d'établissements	24	75	21	6	3	4	3	7	143

Source : MSA 2007





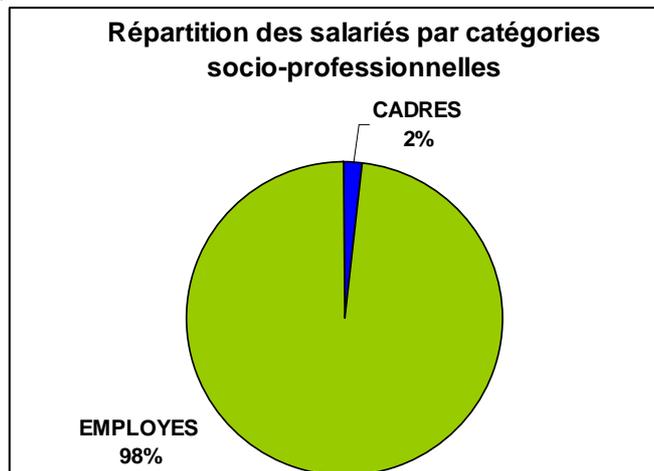
Répartition par âge et sexe des salariés du secteur « Forêt-bois » en Île-de-France



Le secteur « Forêt-bois » est très masculin (91 % d'hommes). Les salariés sont jeunes puisque 80 % ont moins de 50 ans, et qu'un tiers d'entre eux a moins de 30 ans.

**Répartition par catégories socioprofessionnelles des salariés du secteur « Forêt-Bois »
en Île-de-France**

Les salariés ne sont pratiquement que des employés. Les cadres sont très peu nombreux. Chez les femmes, la proportion de cadres est légèrement supérieure à celle des hommes.



Source : MSA 2007

SOURCES

Cette étude mobilise plusieurs sources de données.

Les **Déclarations Annuelles de Données Sociales** (DADS, au 31/12/2006) contiennent des informations sur les établissements employeurs, leurs salariés et les caractéristiques des emplois. Tout employeur ayant rémunéré au moins un salarié au cours de l'année doit remplir une DADS. Les non-salariés et les agents de l'Etat ne font pas l'objet de cette déclaration.

Le dispositif national **Connaissance Locale de l'Appareil Productif** (CLAP, au 31/12/2006) permet de mesurer annuellement l'emploi salarié au niveau local, en synthétisant les données issues de plusieurs sources administratives. Ces données sont disponibles par secteur d'activité sur l'ensemble de l'économie.

L'enquête **Structure des exploitations agricoles** (2007) est une enquête statistique réalisée tous les deux ans, entre deux recensements agricoles. Elle permet de connaître la structure des exploitations, de caractériser et de suivre la population agricole.

Les fichiers de la **Mutuelle Sociale Agricole** (MSA 2007) fournissent des informations sur les agriculteurs et les salariés agricoles et para-agricoles.

Les chiffres des diplômés de l'enseignement agricole sont issus du service régional de la formation-développement (SRFD) à la DRIAAF Île-de-France.

ANNEXE : CHAMP DE L'ÉTUDE

L'étude couvre principalement neuf domaines distincts :

- * Production agricole
- * Industries agro-alimentaires
- * Filière forêt-bois
- * Services à l'agriculture
- * Eau
- * Aménagement et travaux paysagers
- * Secteur du cheval
- * Services en milieu rural
- * Enseignement-Recherche

Dans chacun de ces domaines, la DRIAAF et l'INSEE identifient une liste de secteurs d'activité ou d'établissements à partir desquels il est possible de quantifier et de caractériser les emplois issus de la formation agricole.

Les emplois qui découlent directement de la formation agricole sont dits dans le "cœur de métier" alors que les emplois qui ne découlent pas tous de la formation agricole (par exemple les emplois occupés à la mutuelle sociale agricole) mais qui concernent des activités agricoles sont qualifiés de "périphériques".

Les tableaux élaborés dans chacun des domaines consisteront à croiser les variables caractérisant l'emploi (si possible niveau de formation, pyramide des âges, catégorie sociale, sexe, et éventuellement niveau de salaire) et les établissements ou exploitations (secteur d'activité, taille de l'établissement).

1) Production agricole (DRIAAF)

Source : Enquête " Structure des exploitations agricoles 2007 " (Agreste)

Champ étudié : ensemble des exploitations agricoles en Ile-de-France, toutes orientations technico-économiques des exploitations (OTEX)

2) Industries agro-alimentaires (INSEE)

Source : DADS et CLAP au 31/12/2006

Champ étudié : Le champ d'étude couvre les activités industrielles-agroalimentaires (à l'exclusion de l'industrie du tabac) et certaines activités du commerce alimentaire (511A, 511N, 511P, 512A, 512 E, 513A, 513C, 513D, 513 E, 513G, 513J, 513N, 513Q, 513S, 513T, 513V, 513W) et des cantines et traiteurs (555A, 555C, 555D).

3) Filière forêt-bois (DRIAAF)

Source : Enquête sur les exploitations forestières et les scieries 2006 (Agreste)

Champ étudié : ensemble des exploitations forestières et des scieries en Ile-de-France.

4) Services à l'agriculture (INSEE)

Source : DADS et CLAP au 31/12/2006

Champ étudié :

Cœur de métier :

- * 242Z : fabrication de produits agrochimiques
- * 241J : fabrication de produits azotés et d'engrais
- * 511A : Intermédiaires du commerce en matières premières agricoles, animaux vivants, matières premières et demi-produit
- * 713A : location de matériel agricole
- * 741C : Activités comptables (uniquement les centres de gestion agricoles)
- * 741G : Conseil pour les affaires et la gestion (uniquement les conseils et l'assistance en matière d'économie agricole)
- * 852Z : activités vétérinaires

5) Eau (INSEE)

Source : DADS et CLAP au 31/12/2006

Champ étudié :

- * 900A : épuration des eaux usées
- * 410Z : captage, traitement, distribution d'eaux

6) Aménagement et travaux paysagers (DRIAAF)

Source : MSA et enquête INSEE / CNFPT 2005

Champ étudié : catégories de personnels dans le secteur privé et dans les collectivités territoriales.

7) Secteur du cheval (INSEE)

Source : DADS et CLAP au 31/12/2006

Champ étudié : A partir d'une liste de SIRET transmise par la DRIAAF, ensemble des centres équestres, des exploitations de production du cheval, des hippodromes et des centres d'entraînement.

8) Services en milieu rural (INSEE)

Source : DADS et CLAP au 31/12/2006

Champ étudié :

Cœur de métier :

- * 552A : auberges de jeunesse et refuges
- * 552 E : autre hébergement touristique
- * 633Z : agences de voyage (offices de tourisme seulement, sélectionnés avec la catégorie juridique)
- * 923F : manèges forains et parcs d'attractions (établissements de plus de 20 salariés seulement)
- * 925C : gestion du patrimoine culturel
- * 925E : gestion du patrimoine naturel
- * 923A : activités artistiques (artisans seulement, sélectionnés avec la catégorie juridique)
- * 853A : accueil des enfants handicapés
- * 853C : accueil des adultes handicapés
- * 853D : accueil des personnes âgées
- * 853G : crèches et garderies d'enfants
- * 853H : aide par le travail, ateliers protégés
- * 853J : aide à domicile

Emplois périphériques :

- * 950Z : activité des ménages en tant qu'employeur domestique
- * 926A : gestion d'installations sportives
- * 927A : autres activités sportives
- * 853E : autres hébergements sociaux
- * 853K : autres formes d'action sociale

Champ géographique : déterminé à partir de la typologie élaborée par l'IAURIF.

On sélectionnera l'ensemble de l'espace rural, regroupant différentes catégories se distinguant par leur manière de structurer le tissu rural environnant.

* **les communes rurales, qui ont une population peu importante** (inférieure à 2 000 habitants), avec un territoire rural très important ou entourées de communes au territoire fortement rural (en fonction de la superficie communale). Pour assouplir ce seuil de 2 000 habitants et davantage prendre en compte la dimension territoriale, les communes comptant 2 000 à 2 500 habitants avec une superficie rurale importante (supérieure à 85 %) sont aussi considérées comme rurales.

* **les communes rurales importantes** : ce sont des communes avec une population plus élevée (2 000 à 5 000 habitants) que celle des communes rurales environnantes ; elles structurent le réseau de communes rurales proches ou sont en bordure de pôles plus fortement urbanisés. Les communes les moins peuplées (2 000 à 2 500 habitants) ayant un territoire fortement rural ont été rattachées aux communes rurales.

* **les pôles urbains structurant le rural** : ce sont des villes importantes entre 10 000 et 35 000 habitants qui structurent largement le territoire rural francilien.

* **Meaux, Mantes, Melun** : ce sont d'anciens pôles structurants qui ont été rattrapés par l'urbanisation de l'agglomération principale. Ils dépassent les 35 000 habitants. On distinguera les villes de Meaux, Mantes, Melun par rapport aux autres espaces du rural.

9) Enseignement-recherche (DRIAAF)

Source : services de gestion du SFRD, bilan social de l'INRA et du CEMAGREF, bureaux de gestion du ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche.

Champ étudié : établissements d'enseignement supérieur, établissements d'enseignement secondaire agricole, CFA, CFPPA, INRA, CEMAGREF.

Ces informations sont à recouper avec la matrice métiers/secteurs de l'OREF.

POUR EN SAVOIR PLUS...

Emploi

Enseignement agricole

Des débouchés principalement dans les métiers de l'aménagement paysager et de la production agricole

Avec près de 170 000 salariés du secteur privé, la « sphère agricole » offre des débouchés variés aux 8 000 élèves, apprentis ou étudiants de l'enseignement agricole d'Île-de-France. La majorité des chefs d'exploitation agricole sont issus de l'enseignement agricole. En revanche, de nombreuses personnes travaillant dans la « sphère agricole » n'ont pas reçu de formation initiale agricole. C'est le cas notamment des salariés du secteur agroalimentaire. Un élève ou apprenti sur deux se dirige vers le secteur de l'aménagement paysager.

Aurélie Ferrer et Olivier Satger, Insee Ile-de-France
Annie Kirthichandra et Rose-Marie Molitor, Driaaf Ile-de-France



Suite de l'article : aller sur le site internet de la DRIAIF Île-de-France : www.driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr/chiffres_et_publications/autres_donnees/population_et_emploi/emplois_verts_et_enseignement_agricole

ou bien cliquez sur le lien suivant :

<http://www.driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr> IMG/pdf_pdf_INSEE_A_la_page_no_321_-_septembre_2009_cle851ff6_cle86e9c1.pdf



Agreste Île-de-France - N°101 Juillet 2010



Direction régionale et interdépartementale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRIAIF)
Adresse : 18, avenue Carnot - F - 94234 Cachan Cedex
Service régional de l'information statistique et économique (SRISE)
Tel : 01 41 24 17 00
Site internet : <http://driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr>
Courriel : srise-cachan.draaf-ile-de-france@agriculture.gouv.fr

Directeur de la publication : Yves GUY
Rédaction : Aurélie FERRER, Olivier SATGER (Insee Île-de-France),
Annie KIRTHICHANDRA, Rose-Marie MOLITOR (Driaaf Île-de-France)
Composition : Annie KIRTHICHANDRA
Dépôt légal : à parution ISSN : en cours